

## Grille des critères de sélection – Volet Création d’entreprise

Le volet Création d’entreprise offre l’occasion aux entrepreneurs, au cours de l’année de démarrage, de valider leur projet, d’obtenir des bourses, de se positionner, d’élargir leur réseau et d’exprimer leur passion.

Guidés par leurs valeurs et leurs aspirations, ces gens audacieux et déterminés se lancent dans une aventure humaine en mettant sur pied une entreprise dans des sphères d’activité variées.

### Application

La grille de critères de sélection est un outil qui a comme objectifs de permettre aux membres du jury d’apprécier la valeur de la candidature relativement à chacun des 5 thèmes du volet et de les soutenir dans les délibérations pour désigner unanimement le lauréat.

Il est à noter que lorsque des entrevues sont tenues, il se précise une compréhension plus fine de la candidature et des personnes qui l’initient, et que l’appréciation des critères de sélection par le jury peut se moduler de façon significative.

		Nom de l’entreprise :	
Thèmes	Critères de sélection		
<b>De l’idée au lancement de l’entreprise</b>	L’histoire, le projet d’affaires et/ou le produit/service sont crédibles et se démarquent. La vision, la mission et les valeurs sont clairement définies.		/20
<b>La proposition de valeur et l’impact</b>	L’entreprise présente une proposition de valeur claire qui a du potentiel et de l’impact. La définition du marché semble réaliste, et l’entreprise prévoit des stratégies efficaces pour rejoindre et fidéliser sa clientèle.		/20
<b>L’opérationnalisation</b>	L’entreprise est structurée et crédible. Elle démontre une capacité à accomplir/exécuter l’offre de produits/services et en assurer la qualité. La cohérence de ses pratiques est illustrée.		/20
<b>Les perspectives données financières</b>	Les hypothèses de revenus, de financement et de coûts sont réalistes et les prévisions démontrent un potentiel de viabilité/rentabilité.		/20
<b>La touche d’inspiration</b>	Les personnes qui dirigent l’entreprise ont le potentiel d’inspirer le désir d’entreprendre par leur aventure entrepreneuriale, leur personnalité et l’entreprise elle-même.		/20
<b>TOTAL</b>	<i>Note — pour qu’une candidature soit retenue comme lauréate, un minimum de 60 % doit être accordé par la majorité des membres du jury.</i>		<b>/100</b>

### Commentaires et observations du membre du jury

---



---



---



---



---



---



---



---